

# Les députés nous ont cocufiés, macronistes en tête, der Leyen impératrice de l'UE a tous les pouvoirs

écrit par Christine Tasin | 24 novembre 2023





**C'est une catastrophe absolue. Jusqu'à présent, pour les grandes décisions il fallait quand même l'unanimité, et c'est ainsi que Orban a pu dire non aux migrants et aux impositions wokistes dans les écoles hongroises... Jusqu'à présent...**

Cela fait des mois que der Leyen, les Allemands et Macron trépignent devant ces limites mises à leur pouvoir totalitaire.

Ils ont eu tort. Il suffisait de faire suffisamment de propagande parmi les députés mondialistes et de promettre à tous quelques sucres d'orge sur l'écologie, le genre et autres manipulations wokistes à la mode pour que, tout à coup, sans consulter quelque citoyen que ce soit, ils nous mettent tous sous le boisseau, nous ficelant, nous rendant incapables de nous opposer à l'immigration, l'islamisation, les délires vaccinaux et écologiques...

Et, cerise sur le gâteau der Leyen devient empereur avec le titre de Présidente de l'UE.. La nostalgie du Saint-Empire germanique, sans doute. Mais ça avait plus de gueule quand

c'était Charlemagne à la tête de l'Empire carolingien !

C'est ainsi qu'on va avoir l'immense chance de permettre à la Der Leyen et autres va-t'en guerre de déclarer la dite guerre à la Russie si cela lui chante... Ils ont osé lui donner ce pouvoir. En toute violation de notre Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, préambule de notre Constitution. Piétinés nos droits... On n'aura plus que le droit de la fermer et de marcher sur les ennemis de la folle de Bruxelles.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, ils ont voté à Bruxelles ce que les députés et sénateurs vont voter en France incessamment sous peu, la criminalisation de ceux qui s'opposent aux campagnes sanitaires du type Covid. On va être nombreux à se retrouver et ruinés, et dans la rue ou au trou.

Enfin, ils ont donné TOUS les droits aux salauds de décider pour nous de tout ce qui concerne l'imposture du prétendu changement climatique.

**Pour faire bref, tout cela ne suffisant pas, la commission aura des pouvoirs extraordinaires...**

**Plus que jamais le Frexit est et restera le chemin indispensable pour retrouver nos libertés.** Pour notre santé, pour notre école, pour limiter l'immigration et l'islamisation. Il y a le feu au lac, les amis. Et ces pourris du Parlement européen applaudissent leurs sAigneurs, nos bourreaux. En attendant vous avez intérêt à bien voter pour les européennes de juin 2024, peut-être qu'un changement de majorité au Parlement pourrait défaire ce que les salopards actuels ont fait ? Rien n'est moins sûr, ils verrouillent tout. Mais qui ne tente rien n'a rien.

***Avec les voix des macronistes, le Parlement européen adopte un projet de révision des traités : création d'une armée ☐☐ et d'un Président de l'UE, partage des compétences des Etats***

**avec l'UE pour la défense, les affaires étrangères, l'éducation...**

**Notre résumé des principales nouveautés du projet de modification des traités sur l'UE adopté par le Parlement européen :**

- **La prise de décision à l'unanimité des Etats membres (Conseil européen) devient l'exception, le vote à la majorité simple ou qualifiée la règle**
- **On ne parle plus d'égalité entre les hommes et les femmes mais entre les "genres"**
  - Les Etats ne devront plus assurer l'égalité des rémunérations entre travailleurs "masculins et féminins" mais entre **"tous les travailleurs, sans distinction de genre"**. Il n'y a plus de discriminations fondées "sur le sexe" mais des **discriminations fondées "sur le genre"**
  - On ne parlera plus de "sexe sous-représenté" mais de **"genres sous-représentés dans toute leur diversité"**
- **Le personnel de l'administration européenne devra refléter "l'égalité de genre et la diversité de la société" (discrimination positive)**
- **Création d'une fonction de "Président de l'Union européenne" en remplacement des président du Conseil européen et de la Commission qui est elle-même remplacée par un "exécutif"**
- **La politique étrangère et de sécurité commune n'est plus adoptée à l'unanimité mais à la majorité qualifiée**
- **Création d'une "union de la défense" dotée de "capacités militaires" sous le "commandement opérationnel de l'UE" qui peut acquérir des armes au nom de l'UE ⇒ constitution d'une véritable armée de l'UE**
- **Mise en place d'un mécanisme de défense collective : une** attaque contre un Etat membre de l'UE est considérée comme une attaque contre tous ses Etats membres

- **L'UE pourra avoir recours à des moyens civils et militaires contre... les campagnes de désinformation**
- **Compétence exclusive de l'UE au détriment des Etats membres pour conclure et négocier les accords internationaux sur le changement climatique**
- **L'UE aura dorénavant une compétence partagée avec les Etats membres sur les questions de santé publique, "l'accès universel et complet à la santé" et les "droits sexuels et génésiques". (Cela signifie que les Etats membres ne pourront agir que si l'UE a décidé de ne pas le faire ou qu'elle n'a pas encore proposé de législation)**
  
- **Il en est de même pour :**
  - **la politique des frontières extérieures**
  - **les affaires étrangères**
  - **la sécurité extérieure**
  - **la défense**
  - **la protection civile**
  - **l'industrie**
  - **l'éducation**
- **La politique commune migratoire devra tenir compte de la stabilité économique et sociale des Etats membres et répondre aux besoins de mains d'oeuvre du marché unique**
- **L'UE ne pourra définir que les conditions "minimales" d'entrée et de séjour ainsi que les normes "minimales" de délivrance de visas et titres de séjour de longue durée**
- **L'UE sera dorénavant compétente pour définir les règles minimales relatives à la définition des infractions pénales et des sanctions dans les domaines de la "violence fondée sur le genre" et "la criminalité environnementale"**
- **L'UE pourra compléter l'action des Etats membres dans la**

## **lutte contre la pauvreté et le “soutien au logement social”**

- **Création d’un “Etat d’urgence” européen** : Le Parlement européen, à la majorité simple, avec le Conseil européen, à la majorité qualifiée, pourront donner des **pouvoirs extraordinaires à la Commission (l’exécutif)**
- **Instauration d’un droit fondamental à “l’autonomie corporelle” et à un “accès universel à la santé” “sans discrimination”**

### Texte adopté par le Parlement européen

Communiqué de presse du Parlement européen :Après la Conférence sur l’avenir de l’Europe et dans le contexte de crises et de défis sans précédent, les députés ont présenté des propositions pour changer l’UE. Le Parlement défend des réformes qui visent à consolider la capacité de l’UE à agir, ainsi qu’à donner davantage la parole aux citoyens. Les propositions clés sont:

- un système plus bicaméral et moins de blocages au Conseil grâce à davantage de décisions votées à la majorité qualifiée et à la procédure législative ordinaire;
- un droit d’initiative législative à part entière et un rôle de co-législateur pour le Parlement en ce qui concerne le budget à long terme;
- une révision des règles de composition de la Commission (rebaptisée “exécutif européen”), y compris l’élection du Président de la Commission (la nomination devant être faite par le Parlement avec l’approbation du Conseil européen, c’est-à-dire un renversement du processus actuel) et la possibilité pour le Président de la Commission de choisir son collègue en fonction de ses préférences politiques, en gardant à l’esprit l’équilibre géographique et démographique, ainsi qu’un mécanisme de censure individuel des commissaires ;
- une transparence nettement accrue au sein du Conseil grâce à la publication des positions des États membres sur les questions législatives et

– une plus grande participation des citoyens en obligeant l'UE à créer des mécanismes de participation appropriés et en donnant aux partis politiques européens un rôle plus important.

### ***Davantage de coopération au niveau européen***

Les députés demandent plus de pouvoir sur les questions relatives à l'environnement et à la biodiversité au niveau européen, et réclament le partage de compétences avec l'UE dans les domaines suivants, qui relèvent actuellement de la compétence exclusive des États membres: les menaces sanitaires transfrontalières, y compris la santé et les droits sexuels et génésiques, la protection civile, l'industrie et l'éducation. Il faudrait développer davantage les compétences partagées dans les domaines de l'énergie, des affaires étrangères, de la sécurité extérieure et de la défense, de la politique des frontières extérieures et des infrastructures transfrontières.

***Le rapport a été approuvé par 305 voix pour, 276 voix contre et 29 abstentions.*** Il a été préparé par cinq corapporteurs représentant une large majorité du Parlement. La résolution qui l'accompagne a été adoptée par 291 voix pour, 274 contre et 44 abstentions. Consultez les citations des cinq députés chargés de ce rapport [ici](#).

*En adoptant ce rapport, le Parlement répond aux attentes des citoyens pour une UE plus efficace et plus démocratique, conformément aux [propositions de la Conférence sur l'avenir de l'Europe](#).*

### ***Prochaines étapes***

Maintenant que les députés ont réitéré [leur appel à modifier les traités de l'UE](#) et demandé au Conseil de "soumettre immédiatement et sans délibération les propositions [...] au Conseil européen", ***il appartient aux chefs d'État ou de gouvernement de l'UE de mettre en place une [Convention](#)*** – une

décision prise à la majorité simple. La présidence espagnole du Conseil devrait soumettre les propositions au Conseil européen en décembre. En savoir plus sur [la manière dont les traités de l'UE sont modifiés](#).

*[Parlement européen](#)*

<https://www.fdesouche.com/2023/11/23/avec-les-voix-des-macronistes-le-parlement-europeen-adopte-un-projet-de-revision-des-traites-creation-dune-armee-et-dun-president-de-lue-partage/>